

Conseil de la Formation Mardi 20 février 2018 – début théorique 09h00

Ordre du jour :

1. Informations de la Première Vice-présidente et de la Vice-présidente du Conseil de la Formation
2. Approbation des comptes-rendus des Conseil de la Formation du 12 janvier 2018 et du 22 janvier 2018
3. Formation
 - 3.1. Charte des examens
 - 3.2. Politique tarifaire Formation Continue
 - 3.3. Demande de création du DU Psychothérapie par la pleine conscience (Collégium SHS)
 - 3.4. Demande de création du DU Multiscale Materials (Collegium L-INP)
 - 3.5. Demande de création du DU d'orthopédie dento-faciale (Collégium Santé)
 - 3.6. Demande de création du DU assistant dentaire (Collégium Santé) → Reporté
 - 3.7. Demande de création du DUAP BIM Maintenance (Collégium L-INP) → Reporté
 - 3.8. Demande de création du DUAP BIM Modélisation 2D 3D (Collégium L-INP) → Reporté
 - 3.9. Demande de création du DUO BIM / Maquette-Construction et gestion du patrimoine (Collégium L-INP) → Reporté
 - 3.10. Expérimentation alter PACES 2018
4. Accréditation
 - 4.1. Protocole de mise en œuvre de la nouvelle offre de formation
 - 4.2. Architecture de l'offre de formation version modifiée
5. Ressources Humaines
 - 5.1. Modalités d'application du Référentiel de l'UL au sein du Collégium Lorraine-INP → Reporté
6. Présentation du Collégium Technologie
7. Bilan de l'appel à projets interne 2017 → Reporté
8. Conventions
 - 8.1. Convention de coopération entre l'Université de Lorraine et plus particulièrement l'ISAM-IAE et l'Université Internationale d'Agadir (Universiapolis) pour le master management hospitalier
 - 8.2. Convention de coopération entre l'Université de Lorraine et plus particulièrement l'ISAM-IAE et l'Université Internationale d'Agadir (Universiapolis) pour le master comptabilité, contrôle, audit
 - 8.3. Convention de coopération internationale entre l'Université de Lorraine et l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (Niger) → Reporté
 - 8.4. Convention de coopération internationale pour l'organisation d'un double diplôme d'ingénieur en génie des systèmes de l'innovation – Wirtschaft Singenieurwesen (ENSGSI et l'Université Technique de Kaiserslautern)
 - 8.5. Convention de double diplôme entre l'ENIM et l'Universidad Industrial de Santander (Colombie)
 - 8.6. Alliance Institut Mines Telecom Grand Est
9. Questions diverses

1. Informations de la Première Vice-présidente et de la Vice-présidente du Conseil de la Formation

La Vice-présidente du CF excuse le Président qui n'a pas pu être présent en raison d'un déplacement professionnel en Malaisie. La 1^{ère} VP est également excusée de son absence.

Le dernier CA avait été reconvoqué le 16 février. Durant cette séance, a été voté :

- Les modalités d'admission en DUT et Master
- La carte des DUT (dont la création d'un département hygiène, sécurité, environnement à l'IUT de Thionville-Yutz)
- La modification de l'architecture de formation
- Le calendrier pédagogique
- La tarification du CLES ?

La commission mixte paritaire a adopté le projet de loi du Plan étudiant.

Il a été présenté à l'UL un outil d'aide à la décision pour les licences (il sera possible pour les responsables de licences d'effectuer des classements)

Le Conseil Régional Grand Est a validé l'ouverture de 5 formations en apprentissage à l'UL : DUT génie chimique à l'IUT de Nancy-Brabois, Licence Professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé Spécialité : Génie des Procédés Pharmaceutiques à l'IUT Nancy-Brabois, Licence Professionnelle Agri à l'URF SciFa, Master 1 énergétique à l'UFR SciFa et le Master 2 droit des contrats publics et de l'achat public à Epinal.

L'ordre du jour est modifié. Les points 3.6 (DU assistant-dentaire) et 3.9 (DUO = DUAP BIM Modélisation + DUAP BIM Maintenance – exploitation) ne seront pas présentés. Il n'a pas été communiqué de document au CF.

Le point 5.1, « Modalités d'application du Référentiel de l'UL au sein du Collégium Lorraine-INP » est reporté en raison de l'absence du Président.

Le point 7 Bilan de l'appel à projets interne 2017 est également reporté.

Un élu étudiant pose une question sur les MOOC dans le cadre des nouvelles modalités d'accès à l'Université. Pour le rectorat, les MOOC pourront être utilisés pour les étudiants dans le cadre du « OUI SI ».

Un élu enseignant informe le CF que la CTI vient pour examiner quelques diplômes mais pour échanger avec l'UL sur sa politique vis-à-vis des écoles d'ingénieurs. L'élu propose d'associer le CF à cette démarche/

Ce CF est la dernière séance des élus étudiants. Les élections étudiantes se dérouleront le 27 mars. Le VP étudiant pourra alors être élu par 2 conseils : le CF et le CVU.

2. Approbation des comptes-rendus des Conseil de la Formation du 12 janvier 2018 et du 22 janvier 2018

Vote : **Pour : 27**
Adopté à l'unanimité pour le CR du 12 janvier 2018

Le CR 22 janvier n'étant pas communiqué aux membres du CF, ce point est reporté

3. Formation

3.1. Charte des examens

Cette charte avait déjà été présentée. Le CA propose quelques modifications.

Vote : **Pour : 27**
Adopté à l'unanimité

3.2. Politique tarifaire Formation Continue

La politique tarifaire de la formation continue doit être votée tous les ans.

Cette année, une nouveauté est proposée, un troisième tarif : le tarif intermédiaire.

« Le tarif 1 cible les candidats bénéficiant du financement d'un tiers.

Le tarif 2, intermédiaire, cible les candidats ne bénéficiant pas de financement, prenant en charge le coût de la formation.

Le tarif 3, réduit, cible les publics en difficulté (demandeurs d'emploi au RSA, étudiants...). Le tarif 3 doit toutefois respecter la notion de « redevance minimale », en corrélation avec la politique d'exonération. »

Cette nouvelle tarification est une demande des composantes.

Les composantes peuvent toutefois faire le choix d'afficher un même montant pour les trois tarifs.

Vote : **Pour : 27**
Adopté à l'unanimité

3.3. Demande de création du DU Psychothérapie par la pleine conscience (Collégium SHS)

Le programme de ce DU est basé sur la gestion du stress, la pleine conscience...

La pleine conscience, se concentrer sur le moment présent (que se passe-t-il dans notre corps...)

Ce DU, en lien avec le Centre Pierre Janet, est mis en place à la suite d'un congrès qui avait réuni les professionnels du soin et des chercheurs.

Le DU se déroule sur 2 ans.

La 1^{ère} année est destinée à un large public. A la fin de cette année, une attestation de réussite est délivrée.

La 2^{ème} année a destiné aux professionnels qui exercent dans le domaine du soin. C'est à la fin de la 2^{ème} année qu'est délivré le DU.

Un élu s'interroge sur la possibilité de proposer la 1^{ère} année en formation qualifiante et de délivrer le DU en 2^{ème} année.

Réponse : Cette option n'a pas été envisagée.

Vote : **Pour : 28**
 Adopté à l'unanimité

3.4. Demande de création du DU Multiscale Materials (Collegium L-INP)

L'équipe pilote de de DU présente l'intérêt de ce nouveau diplôme.

La création des matériaux et de leurs surfaces sont des éléments stratégiques pour l'industrie. Le DU souhaite donner des outils pour comprendre l'influence de l'échelle atomique sur les matériaux et leurs applications. Ce DU offre une approche expérimentale, théorique et multi-échelle.

La formation se déroule en 1 an. Les 6 premiers mois sont consacrés à la formation et à un projet de recherche. Les 6 derniers mois sont consacrés à un stage (qui peut être ne lien avec le projet de recherche). Les projets et les stages sont en lien avec les laboratoires de recherche de la Region.

Les enseignements sont délivrés en langue anglaise.

Les étudiants internationaux anglophones sont visés comme public à ce DU. L'arrivée de ce public permettra de créer des liens plus forts avec des universités cibles (GB, USA, Japon,...) dont les étudiants ne viendraient pas à Nancy si les cours n'étaient pas en anglais.

Un élu s'interroge sur l'opportunité de proposer un Master qui couvre cette approche particulière.

Réponse : L'orientation d'un Master sur ces thématiques est possible

Vote : **Pour : 28**
 Abstention : 1
 Adopté

3.5. Demande de création du DU d'orthopédie dento-faciale (Collégium Santé)

La création de ce DU est une sollicitation d'un pays hors union européenne.

En France, le Diplôme d'Etudes Spécialisées d'orthopédie dento-faciale ne recrute que 60 étudiants. A Nancy, il n'y a que 2 étudiants. Cette formation universitaire est très clinique. Il n'y aura qu'une place tous les 3 ans. Le candidat devra valider un niveau minimum en langue française. La maquette de ce DU est calquée sur le diplôme de spécialité. Le praticien pourra exercer sa spécialité que dans son pays (donc pas en France).

Le tarif de formation proposé pour l'étudiant est de 12 000 € (plus les droits d'inscriptions à l'UL). Le coût de la formation globale sur 3 ans est donc de 36 000 €. La capacité d'accueil est d'un étudiant.

Un élu s'interroge sur le coût réel horaire.

C'est la matrice de calcul de coût de la DBF → Ce principe de matrice est appliqué pour tous les DU.

Vote : **Pour : 19**
 Abstention : 8
 Adopté

- 3.6. Demande de création du DU assistant dentaire (Collégium Santé) → Reporté
- 3.7. Demande de création du DUAP BIM Maintenance (Collégium L-INP) → Reporté
- 3.8. Demande de création du DUAP BIM Modélisation 2D 3D (Collégium L-INP) → Reporté
- 3.9. Demande de création du DUO BIM / Maquette-Construction et gestion du patrimoine (Collégium L-INP) → Reporté
- 3.10. Expérimentation alter PACES 2018

Les objectifs décrits par l'UL dans le cadre de la candidature au MESRI sont ainsi développés :
« L'université de Lorraine souhaite donner la possibilité à des étudiants ayant validé une L3 dans certaines licences prédéfinies et ayant présenté au plus une fois leur candidature à l'accès direct en 2ème année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques d'intégrer la 2ème année des études de médecine (DFG-SM2) ou de maïeutique (DFG-SMa2). Les objectifs attendus sont :

- De diversifier l'origine pédagogique des étudiants accédant aux études de médecine ou de maïeutique par le biais de l'expérimentation dite AlterPACES afin que certains étudiants abordent ces études avec des compétences complémentaires à celles développées durant les études de santé
- D'intégrer des étudiants motivés ayant un projet professionnel mature
- De permettre l'innovation dans les métiers de la santé
- De permettre l'émergence de nouveaux cursus à l'université (NCU) et ouvre l'offre de formation à d'autres licences ».

Vote : **Pour :** **28**
 Abstention : **1**
 Adopté

4. Accréditation

4.1. Protocole de mise en œuvre de la nouvelle offre de formation

Vote : **Pour :** **26**
 Abstention : **1**
 Adopté

4.2. Architecture de l'offre de formation version modifiée

Il s'agit de rectifier une erreur. Le Master Droit Public comporte deux spécialités : « droit des collectivités territoriales et coopérations transfrontalières » et « droit des énergies renouvelables et des ressources naturelles ».

Vote : **Pour :** **27**
 Adopté à l'unanimité

5. Ressources Humaines

5.1. Modalités d'application du Référentiel de l'UL au sein du Collégium Lorraine-INP → Reporté

6. Présentation du Collégium Technologie

Bernard HEULLUY, Directeur du Collégium Technologie, présente ce Collégium composé de 8 IUT.

7. Bilan de l'appel à projets interne 2017 → Reporté

8. Conventions

8.1. Convention de coopération entre l'Université de Lorraine et plus particulièrement l'ISAM-IAE et l'Université Internationale d'Agadir (Universiapolis) pour le master management hospitalier

8.2. Convention de coopération entre l'Université de Lorraine et plus particulièrement l'ISAM-IAE et l'Université Internationale d'Agadir (Universiapolis) pour le master comptabilité, contrôle, audit

8.3. Convention de coopération internationale entre l'Université de Lorraine et l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (Niger) → Reporté

8.4. Convention de coopération internationale pour l'organisation d'un double diplôme d'ingénieur en génie des systèmes de l'innovation – Wirtschaft Singenieurwesen (ENSGSI et l'Université Technique de Kaiserslautern)

8.5. Convention de double diplôme entre l'ENIM et l'Universidad Industrial de Santander (Colombie)

Un vote global est effectué pour les points 8.1, 8.2, 8.4 et 8.5. Le CF n'a pas eu de documents pour le point 8.3.

Vote : **Pour :** **24**
Adopté à l'unanimité

8.6. Alliance Institut Mines Telecom Grand Est

Vote : **Pour :** **24**
Adopté à l'unanimité

9. Questions diverses

Invitation orale à une conférence « Évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) : quels effets sur les pratiques pédagogiques à l'université ? » qui se déroulera le mercredi 11 avril 2018 de 17h à 19h30 au CLSH. Les inscriptions sont ouvertes à partir de ce lien. <http://sup.univ-lorraine.fr/inscrivez-vous-a-la-conference-eee/>

Le 17 avril 2018 le CF et le CVU seront réunis pour l'élection du VP-étudiant.